

Compte rendu du 29/07/2021

Les présents : A.P. Chabot, M. Pirastu, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, B. Rhodes

Excusés : L. Colombet-Leblond, F. Garrigues, C. Tourille

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

1- Proposition d'achat pour la maison Lavall

2- Date pour une réunion publique en septembre

3- Divers :

Le règlement d'assainissement

Projet voie verte

Ecole de musique

Déroulé :

1 – Les domaines ont publié la mise en vente de la maison Lavall

Le conseil municipal débat autour de cette question : serait-il possible d'acheter ce local pour en faire un atelier ?

Cela libèrerait l'atelier actuel pour autre chose : un local pour les jeunes ? un espace multi activités ? un lieu de convivialité ?

Il faudrait organiser une réunion avec les jeunes du village pour voir si ça les botterait ?

Attention au fait que ce soit accolé à un logement ?

Le conseil municipal propose de faire une offre.

Avant cela Fernand TAPIE se renseigne sur les éventuels frais supplémentaire aux prix et prend contact avec Maitre Thouron pour les frais de notaire.

Concernant les toiles et sculptures, Coline RIOS est en lien avec la conservatrice du musée de Cahors et une visite en Septembre.

Délibération : Le CM autorise Fernand Tapie, une fois les renseignements pris sur le prix et les frais afférents, à faire une proposition d'achat.

2- Le CM souhaite organiser une réunion publique : ou le 3/09, le 10/09 ou le 17/09. Avec une préférence pour le 3 ou le 10 Septembre. Horaire pressenti 19h

Le conseil de rentrée sera un temps pour préparer cette réunion.

3- Un modèle de règlement d'assainissement est en cours de rédaction. Après étude par les conseillers municipaux et approbation dudit règlement, un exemplaire sera envoyé aux abonnés.

4- Divers :

- La voie verte : au niveau du calendrier le secteur Larroque/Cajarc sera fait en 2022

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Sur cette voie verte il va falloir proposer des infrastructures pour proposer aux gens de se loger et se nourrir

La maison Schuermanns, l'ancienne gare est en vente. Fernand propose de créer un gîte d'accueil pour les personnes qui feraient la voie verte en vélo, avec de quoi héberger et nourrir les gens.

Hypothèse 1 : C'est l'établissement foncier public qui se substitue sur l'achat et les premiers investissements. Ensuite l'établissement peut être mis en gérance.

Hypothèse 2 : Fernand se rapproche du grand Figeac pour présenter le projet, le GF pourrait se porter acquéreur et le bien appartiendrait à la commune dès que l'emprunt du grand Figeac est remboursé.

Il faudrait rencontrer d'autres lieux d'accueil sur les voies vertes et faire une étude de rentabilité, ainsi que se coordonner avec les autres communes de la voie verte afin de ne pas faire de doublons.

- Ecole de musique de Cajarc : l'école de musique intercommunale du pays cajarcois vient de rentrer dans ses nouveaux locaux, ils veulent acquérir un nouveau podium modulable. Ils demandent à titre exceptionnel et ponctuel une subvention pour les aider à boucler leur financement.

Le CM envisage une subvention de 50 euros.

Séance levée à 23h